

Massillon ensemble

« Avec ces nouveaux espaces, la communauté éducative pourra développer de multiples activités qui concrétiseront le projet d'établissement inspiré par la Charte éducative. »

père François Picart
supérieur général de l'Oratoire de France

« Devant ces nouveaux défis, pour les anciens élèves qui ont accompagné Massillon dans tous ses développements depuis près d'un siècle, c'est l'opportunité de témoigner notre attachement à l'établissement et d'aider à nouveau l'école à se construire en apportant chacun une contribution financière, fut-elle modeste, à ces projets. »

Yannick Josselin
président des anciens élèves de l'école

« En tant que parents, nous avons choisi Massillon et le projet éducatif de l'Oratoire pour construire l'avenir de nos enfants. Contribuer au financement des nouveaux projets de l'école participe du même esprit et renouvelle notre attachement à la communauté Massillon. »

Christophe Ollivier
président de l'association des parents d'élèves

« Au fil des années, le besoin en place supplémentaire n'a fait que croître avec le nombre d'élèves, l'évolution des programmes, l'ambition dans l'enseignement des langues étrangères et les attentes légitimes des enseignants. »

Jean-Jacques Herlem
président de l'association École Massillon



Ensemble, construisons l'avenir de l'école Massillon pour les prochaines générations d'élèves !



Participer au financement des travaux de l'école Massillon, quels avantages fiscaux ?

Pour les particuliers : réduction de votre impôt sur les revenus.

66 % du montant de votre don (dans la limite de 20 % du revenu net imposable).

Pour les entreprises : réduction de votre impôt sur les sociétés.

60 % du montant total des dons effectués (au cours d'un exercice fiscal, dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires).

Cet appel à dons est réalisé par l'intermédiaire de la Fondation Saint-Mathieu Paris, reconnue d'utilité publique. Elle mobilise et mutualise la générosité issue des dons et legs afin de soutenir et développer les investissements des établissements scolaires.



**Oui, je veux participer au
financement des travaux de
l'école Massillon**

Don en ligne :

Rendez-vous directement sur
www.avenir-massillon.fr

Coupon réponse + chèque :

Renvoyez ce coupon réponse à l'aide de
l'enveloppe ci-jointe à :

Avenir Massillon
2 bis, quai des Célestins
75004 PARIS

+ chèque à l'ordre de : Fondation
Saint-Mathieu 90 000 407

Montant de mon soutien :

100 € 250 € 500 €

Autre montant : €

Nom :

Prénom :

Email :

Adresse postale :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Je joins un chèque de € à l'ordre de :
Fondation Saint-Mathieu 90 000 407



Retrouvez toute l'actualité sur
www.avenir-massillon.fr

Avenir Massillon
2 bis, quai des Célestins
75004 PARIS
Email : communication@ecolemassillon.com
Tél. 01 53 01 91 60
Poste 409

Maquette : Théodore Devimes / Impression : imprimerie Jean-Bernard (sur papier 100 % recyclé)
Photos : école Massillon + T. Brezillon (photo haut p. 2)
Septembre 2019



Avenir Massillon

En grand, en mieux, ensemble continuons !

www.avenir-massillon.fr





Merci

La construction du bâtiment Philippe Néri, première étape du projet Avenir Massillon, est achevée. Les élèves, leurs professeurs et les cadres éducatifs en profitent depuis la rentrée scolaire 2018. Les parents d'élèves, anciens élèves et amis de Massillon qui ont apporté leur soutien à travers leurs dons financiers et leurs talents lors du concert, nous ont donné les moyens de faire des choix ambitieux dans les équipements de l'amphithéâtre et des salles de classe.



Depuis 145 ans

L'école Massillon bouge, s'agrandit, s'embellit, évolue : construction de nouveaux bâtiments, aménagements de salles et laboratoires, isolation des huisseries, ravalement des façades, accès internet, tableaux interactifs... Ces travaux et ces équipements ont maintenu l'école dans son temps, conjuguant respect du patrimoine et modernité. À chaque étape majeure, Massillon s'est développée grâce aux familles, amis et anciens élèves.



Des projets pour construire des vies

Les prochains travaux vous sont présentés plus loin. Derrière chaque chantier, il y a une ambition : mieux vivre et mieux enseigner à Massillon. Nos donateurs peuvent être fiers d'accompagner des projets pour les élèves d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain.

**Alors, continuons ensemble à écrire l'avenir de Massillon !
Merci pour votre confiance et votre aide.**

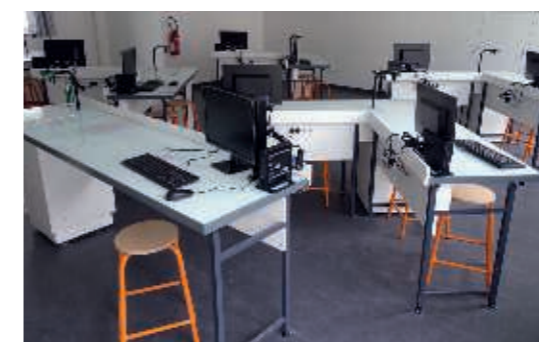


Massillon en grand

Le bâtiment Philippe Néri tient ses promesses avec 10 nouvelles salles de classe et un amphithéâtre.

Le budget prévisionnel de 7,6 millions d'euros a été respecté.

Les dons récoltés ont permis un haut niveau d'équipement.



Massillon en mieux

• Conformément aux engagements pris, les 108 fenêtres du bâtiment du primaire ont été changées, offrant un confort thermique et acoustique apprécié de tous.
>> Coût : 400 K €

À brève échéance, de nouveaux projets doivent être réalisés :

• L'aménagement du 6^e étage du bâtiment Gratry en espaces polyvalents est absolument nécessaire pour déployer les activités proposées aux élèves du primaire.
>> Coût estimé : 100 K €

• La réunion des salles 104 et 105 dans l'hôtel Fieubet, par une cloison amovible, est indispensable pour pallier à la saturation de l'utilisation de la chapelle.
>> Coût estimé : 100 K €

• L'accessibilité aux personnes handicapées dans le bâtiment Gratry est à la fois une obligation légale, mais aussi une possibilité supplémentaire d'accueil que nous portons avec conviction. Il s'agit de travaux très lourds.
>> Coût estimé : 800 K €

• La création d'un espace d'accueil sécurisé à l'Hôtel Fieubet doit impérativement compléter les aménagements de sécurité déjà faits (serrurerie et vidéoprotection).
>> Coût estimé : 200 K €

Des choix nous attendent...

Faire ou ne pas faire ces travaux ?

Les réaliser dans les trois ans à venir, et les premiers dès cette année, ou bien les reporter.

Pour les élèves d'aujourd'hui, aidez-nous à écrire l'avenir au présent.



Oui, je veux participer au financement des travaux de l'école Massillon



Don en ligne :

Rendez-vous sur www.avenir-massillon.fr



Coupon réponse + chèque :

Renvoyez ce coupon réponse à l'aide de l'enveloppe ci-jointe à :

Avenir Massillon
2 bis, quai des Célestins
75004 PARIS

+ chèque à l'ordre de : Fondation Saint-Matthieu 90 000 407

Notre école n'est pas habilitée à émettre des reçus fiscaux. Voilà pourquoi les dons (en ligne ou par chèque) sont adressés à la Fondation Saint-Matthieu, qui les reversera à Massillon.